

29 juin 2015 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la Grèce et la Zone euro, à Paris le 29 juin 2015.

J'ai tenu ce matin un Conseil restreint consacré à la Grèce. La Grèce a décidé d'interrompre les négociations qui étaient en cours depuis des semaines, qui portaient sur un plan global, durable, et qui concernait les institutions européennes, le Fonds Monétaire International, mais surtout l'ensemble des pays de la zone euro.

Je regrette ce choix parce que nous étions tout près d'un accord.

La Grèce a également décidé de consulter le peuple par référendum. C'est son choix souverain.

C'est la démocratie et le droit du peuple grec de dire ce qu'il veut pour son avenir.

L'enjeu sera fondamental : il est de savoir si les Grecs veulent rester dans la zone euro. C'est leur place à mes yeux, mais c'est à eux d'en décider, ou de prendre le risque d'en sortir.

Nous savons qu'il y a encore quelques heures avant que la négociation pour la prolongation de ce que l'on appelle le programme de soutien à la Grèce soit définitivement close. Je souhaite que, si les Grecs en décident, cette négociation puisse reprendre mais c'est à eux, et à eux seuls, de le dire.

La France - c'était le sens de la réunion de ce matin - est disponible, toujours disponible pour que le dialogue puisse reprendre, puisse reprendre aujourd'hui, puisse reprendre demain. Aujourd'hui, il y a toujours la possibilité d'un accord et demain cela dépendra de la réponse des Grecs au référendum qui leur est proposé. La France est pour que la Grèce reste dans la zone euro. La France est toujours prête à agir mais elle ne peut le faire que s'il y a cette volonté commune de parvenir à une solution.

Beaucoup de temps a passé. J'ai joué, avec le Gouvernement français, et notamment le ministre Michel SAPIN, tout le rôle qui revient à la France. Je l'ai fait en parfaite cohérence avec nos partenaires, notamment avec l'Allemagne, et avec l'ensemble des institutions et des pays de la zone euro, parce que c'était la responsabilité de la France, toujours, de favoriser une solution.

Aujourd'hui il y a des incertitudes, notamment en Grèce, même si la Banque Centrale Européenne a fait en sorte d'apporter des liquidités indispensables pour le fonctionnement jusqu'au moment du référendum. Il y a aussi des inquiétudes qui peuvent exister sur les marchés, mais je veux ici être clair là : des mesures très importantes ont été prises depuis déjà plusieurs mois pour consolider la zone euro - et l'Union Bancaire en a été le résultat -, pour faire en sorte qu'il y ait plus de cohésion dans la zone euro et plus de moyens de faire face à toute spéculation. Enfin l'économie française n'est plus dans la même situation qu'il y a quatre ans. Il y a quatre ans, c'était la crise grecque, la peur qu'il y ait un désordre considérable. Il y avait déjà un désordre considérable sur les places financières.

Aujourd'hui, l'économie française est robuste, bien plus robuste qu'il y a quatre ans, et elle n'a rien à craindre de ce qui pourrait se produire. La France n'agit pas parce qu'elle aurait peur ou parce qu'elle serait inquiète. Elle agit parce que c'est sa responsabilité de le faire. Parce que nous devons faire en sorte que la zone euro, que l'Europe que nous avons voulue, puisse poursuivre sur les bases de la responsabilité et de la solidarité.

La solidarité est toujours possible quand la responsabilité est là. C'est cette idée de l'Europe que la France continuera à faire prévaloir dans les jours qui viennent.

Je vous remercie.